



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU 22^{ème} RAPIDE DE BESANÇON

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club Besançon, Tour Prends Garde !, représenté par son président Clément Frédéric, et se déroule à la Maison de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux, 1 Avenue Ducat 25000 BESANCON.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE sous le numéro 73176. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo Rapide de décembre 2026.

Article 3 : L'arbitre principal du tournoi est Benoît Noyelles, Arbitre FIDE. Il pourra être assisté d'un arbitre stagiaire.

Article 4 : Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telles qu'adoptées au 93^{ème} congrès de la FIDE, et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. Les parties n'étant pas supervisées, ce sont les règles du jeu rapide et blitz qui s'appliquent, telles que définies par les articles A2, A3 et A5 des règles du jeu, pour toute la compétition. Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel SharlyChess, version 5.0.4. Les joueurs n'ayant pas de classement rapide seront estimés par leur classement FIDE, à défaut en blitz, s'il existe. Le tournoi comporte 9 rondes.

Article 5 : Inscription et pointage.

Inscription par e-mail auprès de l'arbitre à l'adresse benoit.noyelles@orange.fr jusqu'au 10 novembre 20h, ou lors du pointage s'il reste de la place. Le pointage a lieu le mercredi 11 novembre 2026 de 9 h à 9 h 30. Tarifs : adultes : 14 € jeunes : 7 € (gratuit pour les jeunes du club). Seuls les joueurs qui se seront présentés au pointage seront appariés à la 1^{ere} ronde. Le nombre de joueurs est limité à 76.

Article 6 : Horaires : le tournoi se déroule intégralement le 11 novembre 2026.

- Ronde 1 : 9h40
- Ronde 2 : 10h25
- Ronde 3 : 11h05
- Ronde 4 : 11h45
- Ronde 5 : 14h00
- Ronde 6 : 14h40
- Ronde 7 : 15h20
- Ronde 8 : 16h00
- Ronde 9 : 16h40

Remise des prix à partir de 17h30.

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs :

- Cadence : 12 minutes + 3 sec par coup pendant toute la partie (Fischer).
- La partie est perdue par forfait après 12 minutes de retard.

- Le vainqueur, ou le conducteur des Blancs en cas de nulle, vient annoncer les résultats à l'arbitre dès que la partie est finie.
- Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.
- Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone, même éteint.

Article 9 : Classement et prix

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, dans l'ordre : le Buchholz tronqué, le Cumulatif, puis la performance.
- Le premier prix est de 100 Euros. Les autres prix seront affichés avant le début de la Ronde 5. Les prix ne sont ni partagés ni cumulables. Les lauréats absents lors de la cérémonie de remise des prix renoncent à leur récompense. Les prix sont attribués à la place.
- Ce tournoi sert de support aux championnats de rapide du Doubs et de Franche-Comté.

Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.

L'organisateur
Clément Frédéric

l'arbitre principal
Benoît Noyelles